

RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00426
Numéro SIREN : 333 221 604
Nom ou dénomination : TECHNIQUES MODERNES ET UNIVERSELLES DE L'ABRASION

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001863

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001863**
n° de gestion : **2000B00426**
n° SIREN : **333 221 604 RCS Le Puy en Velay**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Puy En Velay certifie avoir procédé le 13/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

TECHNIQUES MODERNES ET UNIVERSELLES DE L'ABRASION - Société par actions
simplifiée
ZA CHAMBARET SUD 43300 Langeac -FRANCE-

date de clôture : 31/10/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



245713

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS TMUA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>ZA CHAMBARET SUD 43300 LANGEAC</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>7</u>					
Numéro SIRET* <u>3 3 3 2 2 1 6 0 4 0 0 0 4 9</u>		GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE 1-3 JUL. 2020 43000 LE PUY					
		Exercice N clos le, <u>31/10/2019</u>					
		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Brut <u>1-3 JUL. 2020</u>					
		Amortissements, provisions					
		Net <u>3</u>					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 634	AG	12 895	1 738
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	8 760	AO		8 760
		Constructions	AP	58 125	AQ	2 849	55 276
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	230 155	AS	116 249	113 905
		Autres immobilisations corporelles	AT	123 470	AU	88 659	34 811
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	400	BI		400	
TOTAL (II)		BJ	435 547	BK	220 653	214 893	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	41 471	BM	2 190	39 281
		En cours de production de biens	BN	197 356	BO		197 356
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	37 167	BS	4 180	32 987
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	302 474	BY		302 474
		Autres créances (3)	BZ	102 604	CA		102 604
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
	Disponibilités	CF	368 861	CG		368 861	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 618	CI		7 618	
	TOTAL (III)	CJ	1 057 554	CK	6 370	1 051 184	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 493 102	IA	227 024	1 266 078	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TMUA		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA			100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD			10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			436 589	
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			121 662	
	Subventions d'investissement	DJ			20 484	
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)					DL 688 736
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)					DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)					DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			127 356	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			269 851	
	Dettes fiscales et sociales	DY			180 133	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Compte régul.	Autres dettes	EA				
	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)					EC 577 341	
Ecarts de conversion passif* (V)					ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE 1 266 078	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			508 478		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TMUA				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	2 139 342	FE		FF	2 139 342	
		FG	97 394	FH		FI	97 394	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 236 737	FK		FL	2 236 737	
	Production stockée*					FM	3 213	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 406	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	14 941	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 222	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 265 520
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	716 056	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 653)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	477 703	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 111	
	Salaires et traitements*					FY	650 880	
	Charges sociales (10)					FZ	193 337	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	47 783
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 370
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	2		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 110 591	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	154 929	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	750	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	750	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	474	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	474	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	276	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	155 205	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS TMUA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 2 869	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 2 869	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 2 869	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 36 412	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 2 269 140	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 2 147 478	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 121 662	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 18 253
			- Crédit-bail immobilier	HQ 2 756
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 8 869
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Subventions d'investissement virées au résultat				2 869
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/11/2018 au 31/10/2019

SAS TMUA

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TMUA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2019, dont le total est de 1 266 078 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 121 663 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans

Règles et méthodes comptables

Stocks

Le stock de matières premières est évalué en prix d'achat.

Les produits finis sont valorisés à leur prix de vente.

Les en-cours de production sont valorisés à leur prix de revient, en fonction de l'état d'avancement des travaux.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 140 EUROS a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 634			14 634
Immobilisations incorporelles	14 634			14 634
- Terrains	8 761			8 761
- Constructions sur sol propre		58 126		58 126
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	131 882	98 274		230 156
- Installations générales, agencements aménagement divers	75 327			75 327
- Matériel de transport	10 922	17 511		28 433
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 711			19 711
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	246 602	173 911		420 513
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	400			400
Immobilisations financières	400			400
ACTIF IMMOBILISE	261 637	173 911		435 547

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		173 911		173 911
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		173 911		173 911
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 479	2 417		12 896
Immobilisations incorporelles	10 479	2 417		12 896
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		2 849		2 849
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	91 447	24 803		116 250
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 673	11 534		57 207
- Matériel de transport	8 842	3 720		12 562
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 429	2 461		18 890
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	162 392	45 367		207 758
ACTIF IMMOBILISE	172 871	47 783		220 654

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 413 098 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	400		400
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	302 475	302 475	
Autres	102 605	102 605	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 618	7 618	
Total	413 098	412 698	400
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	157
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	2 058
ASSOCIES INTERETS COURUS A REC.	1 537
Total	3 753

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 EUROS décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 40,00 EUROS.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 577 341 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	127 356	58 493	68 863	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 852	269 852		
Dettes fiscales et sociales	180 133	180 133		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	577 341	508 478	68 863	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	142 736			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	60 355			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	14 026
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	41 336
INTERESSEMENT A PAYER	33 457
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	14 831
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	662
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 064
Total	105 376

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	7 618		
Total	7 618		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EUROS
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	13 998
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Prêt BPMC :</i>	<i>1 965</i>
- nantissement sur Fonds de commerce en rang 1 à hauteur de 38 000 €	
- caution solidaire de la société SIBIM à hauteur de 22 500 €	
<i>Prêt BNP :</i>	<i>2 577</i>
- nantissement du Fonds de commerce en rang 1	
- caution solidaire de la société SIBIM	
<i>Prêt BPMC :</i>	
- promesse d'hypothèque en rang 1 à hauteur de 75 000 €	<i>75 000</i>
Autres engagements donnés	79 542
Total	93 540
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				26 000	26 000
Cumul exercices antérieurs				6 781	6 781
Dotations de l'exercice				3 500	3 500
Amortissements				10 281	10 281
Cumul exercices antérieurs				8 092	8 092
Exercice				7 705	7 705
Redevances payées				15 797	15 797
A un an au plus				7 705	7 705
A plus d'un an et cinq ans au plus				6 033	6 033
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				13 738	13 738
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				260	260
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				260	260
Montant pris en charge dans l'exercice				18 254	18 254

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 55 277 EUROS

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE, dispositif destiné à financer l'amélioration de la compétitivité des entreprises a été utilisé pour renforcer le fonds de roulement.

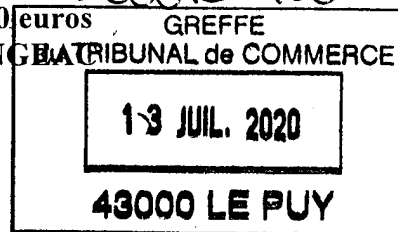
TECHNIQUES MODERNES ET UNIVERSELLES DE L'ABRASION

En abrégé TMUA

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : ZA CHAMBARET SUD, 43300 LANGEBAT
333 221 604 RCS LE PUY EN VELAY

2000 B 426



**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 25 MARS 2020**

B 2020 1863

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 octobre 2019**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 121 662,89 euros de la manière suivante :

-Distribution d'une somme de	48 000,00 euros
Soit 19,20 euros par action	
-Le solde au poste « autres réserves » pour	73 662,89 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	REFACTION 40%
31.03.2017	36 000	0
31.03.2018	36 000	0
31.10.2018	36 000	0

**Certifié conforme
La Présidente**



SAS TMUA
ZA CHAMBARET SUD
43300 LANGEAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2019

TECHNIQUES MODERNES ET UNIVERSELLES DE L'ABRASION
Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €

ZA CHAMBARET SUD
43300 LANGEAC

RCS Le Puy-en-Velay 379 491 293

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 OCTOBRE 2019

A l'Associée Unique,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TMUA relatifs à l'exercice d'une durée de 7 mois clos le 31 octobre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

6.1 Objectif de l'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

6.2 Démarche de l'audit

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il

attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 février 2020

Pour la SARL A.A. ARVERNE AUDIT

Commissaire aux comptes



François HOSPITAL

Commissaire aux comptes associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2018	Net 31/10/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	14 634	12 896	1 739	4 155
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 761		8 761	8 761
Constructions	58 126	2 849	55 277	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	230 156	116 250	113 906	40 434
Autres immobilisations corporelles	123 471	88 659	34 812	35 016
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	400		400	400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	435 547	220 654	214 894	88 766
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	41 472	2 190	39 282	37 813
En-cours de production (biens et services)	197 356		197 356	191 604
Produits intermédiaires et finis	37 167	4 180	32 987	35 640
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	302 475		302 475	384 259
Autres créances	102 605		102 605	102 154
Divers				
Disponibilités	368 861		368 861	256 077
Charges constatées d'avance (3)	7 618		7 618	13 691
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 057 555	6 370	1 051 185	1 021 238
TOTAL GENERAL	1 493 102	227 024	1 266 078	1 110 004

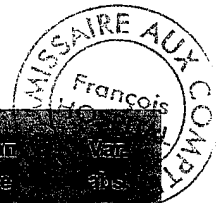
Bilan passif



	31/10/2019	31/10/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Réserve légale	10 000	10 000
Autres réserves	436 590	400 634
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	121 663	71 956
Subventions d'investissement	20 484	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	688 737	582 590
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	127 356	44 976
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 852	302 369
Dettes fiscales et sociales	180 133	180 070
TOTAL DETTES	577 341	527 415
TOTAL GENERAL	1 266 078	1 110 004

(1) Dont à plus d'un an (a)	68 863	4 542
(1) Dont à moins d'un an (a)	508 478	522 873
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

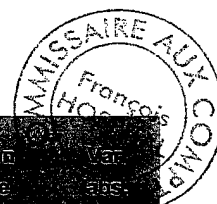
Compte de résultat



	du 01/11/18 au 31/10/19 12 mois	%	du 01/11/18 au 31/10/19 12 mois	%	Variation absolue (monnaie)	Var abs (%)
Production vendue	2 139 343	95,51	1 215 587	89,57	923 756	75,99
Prestations de services & activité annexes	97 394	4,35	123 182	9,08	-25 787	-20,93
Var. prestations en cours	5 752	0,26	17 001	1,25	-11 249	-66,16
Var. produits finis	-2 539	-0,11	1 346	0,10	-3 885	-288,59
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 239 951	100,00	1 357 116	100,00	882 836	65,05
Achats de matières premières	690 027	30,81	469 419	34,59	220 608	47,00
Frais accessoires d'achats	26 029	1,16	16 748	1,23	9 281	55,42
Var. Stock de matières premières	-1 653	-0,07	-2 111	-0,16	458	-21,70
Sous-traitance matériel et travaux	20 953	0,94	22 473	1,66	-1 520	-6,76
TOTAL DES ACHATS DIRECTS	735 357	32,83	506 529	37,32	228 827	45,18
MARGE SUR MATIERES	1 504 594	67,17	850 586	62,68	654 008	76,89
Salaires de production	650 880	29,06	344 110	25,36	306 770	89,15
Charges sociales	199 977	8,93	114 010	8,40	85 967	75,40
Autres coûts de production	118 853	5,31	97 322	7,17	21 531	22,12
Transfert de charges	8 869	0,40	817	0,06	8 053	986,06
Subvention	6 406	0,29	5 200	0,38	1 206	23,20
TOTAL DES SALAIRES PRODUCTION	954 434	42,61	549 425	40,48	405 009	73,72
MARGE SUR COUT DE PRODUCTION	550 161	24,56	301 161	22,19	249 000	82,68
Charges externes	337 897	15,09	187 718	13,83	150 179	80,00
Impôts, taxes et versements assimilés	13 472	0,60	12 532	0,92	940	7,50
TOTAL	351 369	15,69	200 250	14,76	151 119	75,47
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	198 792	8,87	100 911	7,44	97 881	97,00
Autres produits de gestion	4 222	0,19	1		4 222	NS
Reprises sur provisions	6 072	0,27	4 509	0,33	1 563	34,66
Dotations aux amortissements et provisions	54 153	2,42	27 085	2,00	27 068	99,94
Autres charges de gestion	2				2	488,10
TOTAL	43 862	1,96	22 576	1,66	21 286	94,28
RESULTAT D'EXPLOITATION	154 930	6,92	78 335	5,77	76 595	97,78
Produits financiers	751	0,03	786	0,06	-35	-4,51
Charges financières	475	0,02	257	0,02	218	84,50
Résultat financier	276	0,01	529	0,04	-253	-47,82
RESULTAT COURANT	155 206	6,93	78 864	5,81	76 342	96,80

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat



	du 01/11/18 au 31/10/19 MONTES	%	du 01/10/18 au 31/10/18 MONTES	%	Variation absolue (montant)	Vari- ation (%)
Produits exceptionnels	2 869	0,13	2 063	0,15	806	39,06
Résultat exceptionnel	2 869	0,13	2 063	0,15	806	39,06
Impôts sur les bénéfices	36 412	1,63	8 971	0,66	27 441	305,89
RESULTAT DE L'EXERCICE	121 663	5,43	71 956	5,30	49 707	69,08

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TMUA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2019, dont le total est de 1 266 078 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 121 663 EUROS.



L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables



Stocks

Le stock de matières premières est évalué en prix d'achat.

Les produits finis sont valorisés à leur prix de vente.

Les en-cours de production sont valorisés en prix de vente, en fonction de l'état d'avancement des travaux.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

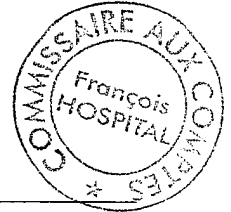
Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 140 EUROS a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan



Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	31/10/2018 d'exercice	Augmentation d'exercice	Diminution d'exercice	31/10/2017 d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 634			14 634
Immobilisations incorporelles	14 634			14 634
- Terrains	8 761			8 761
- Constructions sur sol propre		58 126		58 126
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	131 882	98 274		230 156
- Installations générales, agencements aménagements divers	75 327			75 327
- Matériel de transport	10 922	17 511		28 433
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 711			19 711
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	246 602	173 911		420 513
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	400			400
Immobilisations financières	400			400
ACTIF IMMOBILISE	261 637	173 911		435 547

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :



	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		173 911		173 911
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		173 911		173 911
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 479	2 417		12 896
Immobilisations incorporelles	10 479	2 417		12 896
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		2 849		2 849
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	91 447	24 803		116 250
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 673	11 534		57 207
- Matériel de transport	8 842	3 720		12 562
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 429	2 461		18 890
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	162 392	45 367		207 758
ACTIF IMMOBILISE	172 871	47 783		220 654

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan



Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 413 098 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

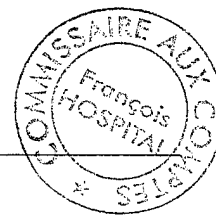
	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	400		400
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	302 475	302 475	
Autres	102 605	102 605	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 618	7 618	
Total	413 098	412 698	400

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	157
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	2 058
ASSOCIES INTERETS COURUS A REC.	1 537
Total	3 753

Notes sur le bilan



Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 EUROS décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 40,00 EUROS.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 577 341 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	127 356	58 493	68 863	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 852	269 852		
Dettes fiscales et sociales	180 133	180 133		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	577 341	508 478	68 863	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	142 736			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	60 355			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	14 026
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	41 336
INTERESSEMENT A PAYER	33 457
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	14 831
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	662
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 064
Total	105 376

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan



Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	7 618		
Total	7 618		

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations



Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EUROS
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	13 998
Engagements de crédit-bail immobilier	
Prêt BPMC :	1 965
- nantissement sur Fonds de commerce en rang 1 à hauteur de 38 000 €	
- caution solidaire de la société SIBIM à hauteur de 22 500 €	
Prêt BNP :	2 577
- nantissement du Fonds de commerce en rang 1	
- ceution solidaire de la société SIBIM	
Prêt BPMC :	
- promesse d'hypothèque en rang 1 à hauteur de 75 000 €	75 000
Autres engagements donnés	79 542
Total	93 540

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations



Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel ouillage	Autres	Total
Valeur d'origine				26 000	26 000
Cumul exercices antérieurs				6 781	6 781
Dotations de l'exercice				3 500	3 500
Amortissements				10 281	10 281
Cumul exercices antérieurs				8 092	8 092
Exercice				7 705	7 705
Redevances payées				15 797	15 797
A un an au plus				7 705	7 705
A plus d'un an et cinq ans au plus				6 033	6 033
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				13 738	13 738
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				260	260
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				260	260
Montant pris en charge dans l'exercice				18 254	18 254

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 55 277 EUROS

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE, dispositif destiné à financer l'amélioration de la compétitivité des entreprises a été utilisé pour renforcer le fonds de roulement.

Voir rapport de l'expert comptable